

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE

MINISTRY OF ARTS AND CULTURE

CABINET DU MINISTRE

Reçu CLT / CIH / ITH

MINISTERE DES ARTS  
ET DE LA CULTURE  
MINISTRY OF ARTS  
AND CULTURE

Le 29 SEP. 2020

N° 308

MINISTER'S OFFICE

ARRETE N° 20/0006 /MINAC/CAB du 21 FEV 2020

**Portant classement des Eléments du Patrimoine Culturel Immatériel  
au Patrimoine National.**

**LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Convention UNESCO du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
- Vu** la Loi n° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun ;
- Vu** le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;
- Vu** le Décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** les Nécessités de service.

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : Du classement des éléments culturels.**

A compter de la date de signature du présent arrêté, les éléments du Patrimoine Culturel Immatériel des dix régions du Cameroun ci-dessous mentionnés sont classés au Patrimoine National.

Il s'agit de :

# ELEMENTS CULTURELS IMMATERIELS DE LA REGION DE L'OUEST

N°	NOM DE L'ELEMENT	CATEGORIE	DESCRIPTION	LOCALISATION	COMMUNAUTES
<b>LES PRATIQUES SOCIALES, RITUELS ET EVENEMENTS FESTIFS</b>					
1	<b>NYANG NYANG</b>	Pratiques rituelle	Fête patrimoniale de célébration du retour solennel au sein de la communauté de jeunes initiés qui ont passé plus de trente jours dans la forêt	Bafoussam, Département de la Mifi	Bafoussam
2	<b>NGUON</b>	Pratiques sociales, rituels et événement festif	Grandes Journées traditionnelles culturelles des Communautés Bamoun	Foumban, Département du Noun	Bamoun
3	<b>RITE DE LA MAGIE « KE » ou KA'A ou KACK</b>	Pratiques rituelle	Rite de purification et d'initiation au cours duquel des jeunes deviennent des membres à part entière de la communauté. Avec des variables dans plusieurs communautés (Ké-magie)	Départements du Koung-Khi et ailleurs	Bandjoun, Bamendou et Bayangam....
4	<b>NSORO'O</b>	Pratiques rituelles	Danse de société secrète de « <b>NIKETNKIE</b> »	Département du Noun	Bamoun
5	<b>LA'AKAM</b>	Pratiques rituelles	Ensemble de pratiques rituelles comprises entre l'arrestation et l'intronisation solennelle du Fo, ou Fon	Départements de la Région de l'Ouest	Bamiélé
6	<b>LONTU</b>	Sanctuaire traditionnel	Haut lieu de la forêt sacrée où les notables et les « <b>Kamsi'i</b> » font des sacrifices.	Département des Hauts- Plateaux	Bamendjou
7	<b>NEHEU LONG ou Lac Baleng</b>	Sanctuaire traditionnel	Lac de cratère ( <b>diamètre supérieur à 200m</b> ) aux eaux vertes, calmes et très profondes, encerclé par une chaîne de collines. Lieu mythique et légendaire des rites Baleng	Baleng dans le Département de la Mifi	Baleng
8	<b>NJI TANGO</b>	Sanctuaire traditionnel	Lieu sacré réservé aux rituels d'initiation	Bafoussam, Département de la Mifi	Bafoussam
9	<b>VAC-VAC KANG MALI</b>	Sanctuaire traditionnel	Chutes d'eau en cascades dans une forêt sacrée	Département des Hauts-Plateaux	Baham
<b>LES SAVOIR FAIRE LIES A L'ARTISANAT TRADITIONNEL</b>					
10	<b>PEN-NJAPCHE</b>	Savoir faire lié à l'art culinaire	Technique de préparation de feuilles de <b>Morelle de Guinée</b> appelé <b>Njapche</b> , avec des graines de courge	Département du Noun	Bamoun

## Article 2 : De la gestion des éléments

- (1) Les éléments culturels classés sont placés sous l'autorité du Ministère chargé du patrimoine culturel.
- (2) La gestion des éléments culturels classés est assurée par le Ministère chargé du patrimoine culturel, en collaboration avec les communautés locales et les Collectivités Territoriales Décentralisées.

## Article 3 : La sauvegarde


La sauvegarde des éléments culturels classés est assurée par le Ministère en charge du patrimoine culturel, par les communautés elles-mêmes et par les Collectivités Territoriales Décentralisées.

## Article 4 : Dispositions diverses et finales

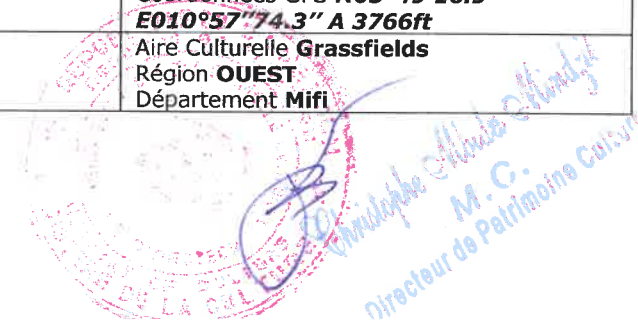
Le présent arrêté sera enregistré, publié, puis inséré au journal officiel en français en anglais.

Fait à Yaoundé, le 21 FEV 2020

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

  
SIDOUNG MKPATT

EXTRAIT DES ELEMENTS DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA REGION DE L'OUEST		
<p>LA FETE DE LA KOLA « <i>NGAP NEFOUO</i> » Catégorie arts du spectacle</p>	<p>La kola symbolise la richesse. C'est une fête communautaire qui réunit tous les Balatchi. Historiquement, le chef Balatchi offrit des kolas au Président Ahidjo qui, content, accéda à la requête formulée par les Balatchi de sortir de l'inféodation des Bangang.</p>	<p>Aire Culturelle <b>Grassfields</b> Région <b>OUEST</b> Département <b>Bamboutos</b> Arrondissement <b>Balatchi</b> Communauté : <b>Bamiléké/Balatchi</b> Ville : <b>Balatchi</b> Coordonnées GPS <b>N 05°37'34.6" E 010°10'21.3 A 1728m</b></p>
<p>FESTIVAL « <i>NGOU-NGOUNG</i> » Catégorie arts du spectacle</p>	<p>Festival culturel biennal des Baleng. Très populaire, il se déroule durant une année sur deux, et présente des volets artistiques (formation et promotion des arts locaux), économiques (foire agropastorale), rituels (initiation des jeunes et parades des sociétés secrètes). Les Baleng font partie des patrimoines culturels les mieux conservés de la Région.</p>	<p>Aire Culturelle <b>Grassfields</b> Région <b>OUEST</b> Département <b>Mifi</b> Arrondissement <b>Bafoussam II</b> Communauté : <b>Bamiléké/Baleng</b> Ville : <b>Baleng</b> Coordonnées GPS <b>N05° 30' 7.11" E 010° 24' 6.69" Alt : 1331m</b></p>
<p>✓ <b>Le <i>NGUON</i></b> Catégorie : Pratiques sociales, rituels et événements festifs.</p>	<p>La plus grande Manifestation culturelle, politique, économique et sociale du royaume Bamoun depuis 1394, année de l'installation de son tout premier Monarque, Nchare Yen, à ce site de Foumban. Nguon : cadre de régulation économique et, surtout, de raffermissement des liens sociaux autour du Mfon pour le maintien du vivre ensemble. Société secrète, last but not least, jouant son rôle, efficace et déterminant, pour la survie dudit « Royaume », en sa qualité d'organisation structurée et hiérarchisée d'acteurs initiés (les Fona'nguon), véritables représentants du peuple, au chapitre du suivi vigilant de la gouvernance royale, sous assise politique et démocratique.</p>	<p>Aire Culturelle <b>Grassfields</b> Région : <b>OUEST</b> Département : <b>Noun</b> Arrondissement : <b>Foumban</b> Communauté : <b>Bamoun</b> Ville : <b>Foumban</b> Coordonnées : GPS <b>N 05° 43' 969" E 010° 54' 067"</b></p>
<p>LA PIERRE DU BONHEUR « <i>NGONEPON</i> » Catégorie pratiques sociales, rituels ou événements festifs</p>	<p>C'est une pierre haute d'un mètre et demi, située à l'entrée de la chefferie de Bamendjinda. Elle est une pierre de purification qui représente la vie, le bien. Elle est aussi appelé l'entrée de Dieu.</p>	<p>Aire Culturelle <b>Grassfields</b> Région <b>OUEST</b> Département <b>Bamboutos</b> Arrondissement <b>Mbouda</b> Communauté : <b>Bamiléké/Bamendjinda</b> Village : <b>Bamendjinda</b> Coordonnées GPS <b>N 05°36'14.7" E 010° 17'36 14.7" A 1243m</b></p>
<p>FORET SACREE « <i>NJI MONCHARE</i> » Catégorie pratiques sociales, rituels ou événements festifs</p>	<p>Forêt sacrée d'un ha de superficie. Existence d'une case sacrée interdite, consultée pour les cas relevant de la royauté, notamment à l'occasion de l'intronisation du Sultan ou du festival Nguon. Chefferie occupée par le 1<sup>er</sup> ministre du royaume Bamoun, qui ne peut être restaurée qu'après certains rituels.</p>	<p>Aire Culturelle <b>Grassfields</b> Région <b>OUEST</b> Département <b>Noun</b> Arrondissement <b>Foumban</b> Communauté : <b>Bamoun</b> Ville : <b>Foumban</b> Coordonnées GPS <b>N05°49'16.9" E010°57'74.3" A 3766ft</b></p>
<p>SANCTUAIRE D'INITIATION « <i>NJI</i></p>	<p>Réservé aux rituels d'initiation</p>	<p>Aire Culturelle <b>Grassfields</b> Région <b>OUEST</b> Département <b>Mifi</b></p>





INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL  
Reçu CLT / CIH / ITH  
CAMEROUN 2020

Le 31 MARS 2020

## NGUON :

### Rituels autour du pouvoir sacré du Mfon (monarque Bamoun)



Mfon des Bamoum pendant le Nguon



Sortie du "Kù-Mùtngu" ou lance de justice du musée et bœuf pour le sacrifice après le jugement du Roi

# INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL CAMEROUN 2020

**PRESENTATION SOMMAIRE :** C'est une chambre représentative constituée d'homme qui permet d'évaluer tant le peuple que le roi pendant un certain nombre de temps. Cérémonie annuelle des Bamoun depuis les origines jusqu'au début du XXe siècle, le Nguon était une manifestation culturelle extraordinaire pour les Bamoun jusqu'en 1924 quand les autorités coloniales françaises décidèrent de l'interdire pour des raisons à la fois politiques et administratives. C'est Nshare Yen qui a dit que le Nguon est le signe royal de la race de Rifum. C'était le signe de payer la terre au propriétaire de à la fin de chaque année, c'est ce qu'on appelle le Nguon, c'est-à-dire les gens vont donner le tribut au roi. C'est la plus grande instance traditionnelle culturelle et juridique du peuple Bamoum. Il permet d'évaluer le peuple et le Roi. C'est la plus importante fête traditionnelle Bamoum dont la particularité est la déposition temporaire du roi soumis au jugement sans complaisance du peuple érigé en cour suprême où le bilan est publiquement présenté au peuple et où le Roi est tenu de rendre compte à son peuple. S'il est reconnu coupable de manquements, il est sanctionné et un bélier est sacrifié pour laver l'affront. Après ce sacrifice, l'objet va rentrer dans l'exposition du usée

## **IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT**

**Nom de l'élément :** NGUON : Rituels autour du pouvoir sacré du Mfon

**Nom de l'enquêteur :** HEUMEN TCHANA HUGUES, FOUNDIKOU NJIKAM

**Nom de la ou des personne (s) rencontrée (s) :** NJITANAME SALVADOR chefferie de Mabain NJIKAM Alidou deuxième guide du musée, NJI NCHARE NCHARE OUMAROU Chargé des Affaires Culturelles du Palais Royal ; Dr Inoussa NGNOUPAYOU, 1er Adjoint au Mfon ; La Princesse MOMAFON Rabiadou NJOYA ; Bachirou NJOYA ; Njimom Nchare Mfouapon Alassa (NKOM) ; Fadimatou MPOUMIE KOUOTOU

**Coordonnées du lieu d'exercice de la pratique :** Les rituels se célèbrent sur 2 sites :

1-le rituel se passe au palais (N 05° 43'' 969') et la cérémonie officielle se célèbre au village du Nguon.

**Type d'élément selon la classification Unesco :** Pratiques sociales, rituel et événements festifs

**Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément :** Seuls les Bamoun initiés sont pratiquants des rituels

**Localisation physique de l'élément :** communauté Bamoun, aire culturelle Grassfields, municipalité Fouban, département Noun, pays Cameroun.

L'aspect rituel se présente dans le village du palais et la cérémonie officielle se célèbre dans le village du Nguon. Fouban est le chef-lieu du département du Noun. Au fil des siècles cette localité a forgé sa popularité grâce à l'artisanat qui est l'une des activités principales. Mais sa popularité, il la doit surtout au palais des rois des Bamoun qui est non seulement l'instance supérieure de la tradition du peuple, mais aussi un joyau architectural et historique pour les festivités du Nguon. Situé en plein cœur de la ville de Fouban, où il affiche fière allure, le palais des rois des Bamoun est l'un des chefs-d'œuvre du plus célèbre roi des Bamoun : le sultan Njoya.

L'élément Nguon a inspiré de nombreuses communautés à valoriser leur patrimoine culturel immatériel.

**Description de l'élément :** Les préparatifs des rituels autour du pouvoir sacré du Mfon commencent par une instruction des Titaanguon (Grands initiés) aux Fonaanguon (Messagers des Titaanguon) à silloner toute la communauté afin de recueillir toute sorte de produits de la pharmacopée traditionnelle et surtout les doléances de la communauté profonde. S'en suit l'annonce de la date de tenue des rituels, par le Mfon. Ces rituels se déroulent pendant trois jours, de vendredi à dimanche.

- Le premier jour, les Fonaanguon (Messagers des Grands initiés du Nguon) font leur entrée au palais en tenue spéciale portant des sacs en bandoulières contenant les produits de la pharmacopée traditionnelle, sous une obscurité totale, sous le son du rhombe qui produit un son fort et particulier semblable au bruit du vol du scarabé (Nguon) pour n'en ressortir que le lendemain. Cette cérémonie très restreinte est réservée qu'aux initiés d'où la phrase en langue locale des Fonaanguon à leur entrée au Palais: " Muhn kpâne, i yuen yuene kà" qui signifie, " Qui tente, verra".

- Le lendemain matin, c'est le Sha-Pam, mot composé de deux particules: "Shà" qui vient de "nshà" et qui se traduit par "fouiller" et de "Pam" qui désigne tout simplement le "sac". Cette cérémonie est solennelle et supervisée par le Mfon dans la cour du Palais. Le Mfon collecte des sacs de chaque Fonaanguon les produits de la pharmacopée traditionnelle qu'il introduit dans la sienne. Ces produits ont pour objectif d'apaiser le malheur, d'exorciser l'esprit maléfique, apporter la bénédiction et la prospérité au Mfon et à toute la communauté.



# INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL CAMEROUN 2020

A la suite de cette phase, le Mfon sort du palais avec tous ses attributs royaux, il rentre en procession accompagné de part et d'autres par les Mbansié(société secrète de la justice et de la police) ces derniers sont couverts de la tête aux pieds, armés de lances, machettes et d'arbres de la paix jouant une musique issus de tambours, double gongs, double cloches et castagnettes. Tous convergent vers la cour d'apparat (Yéyen-njà) pour la cérémonie de son interpellation (Yii Nkuu Mutngu) qui est ouverte à toute la communauté. Le Mfon est installé sur son trône.

Le Tâ Ngu' (Notable chargé de la justice) en signe de début du "procès" plante le Ku'u Mùtngu'( lance de justice) qui annonce le début des réquisitoires et plaidoyers. Le Mfon descend de son trône et se tient debout devant son peuple. Il perd de ce fait son immunité pour écouter les griefs et doléances.

le NJI Monchou (Porte parole des Fonaanguon) introduit le réquisitoire. Au terme de ceux-ci, le Mfon est informé de la situation qui prévaut dans le Royaume: les réalisations, les difficultés, les projets et les doléances. En même temps, ses actions des deux dernières années sont évaluées et s'il s'avère que certains faits lui sont reprochés, il est sanctionné comme ce fut le cas en 2006, où le Mfon avait été condamné à payer douze (12) bœufs aux Fonaanguon, parce qu'il avait laissé libre cours à ses émotions, à la suite de la disparition de sa mère. Après ces réquisitoires nourris des recommandations fortes, le Mfon est réinstallé sur son trône si son action est jugée globalement satisfaisante. Un bélier est donc immolé, en guise d'un pacte de sang pour inscrire dans la terre, l'attrait du sang et de la violence dans le royaume. Un pacte de sang est scellé entre le Mfon, sa communauté et les ancêtres. C'est alors que, ré-investi de son pouvoir, le Mfon prononce un discours de politique générale tenant compte des dites recommandations.

-Et le Dimanche, les rituels s'achèvent par la liesse populaire (Sho' melue) qui est une mobilisation et une invite de la communauté à l'ardeur au travail pour le développement socio-économique et le maintien de la Paix sous les chansons de la gloire.

## **APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT :**

### **HISTORIQUE**

#### **Repères historiques :**

Ces Rituels ont connu jusqu'aujourd'hui des périodes creuses. Elle a été convoquée depuis la création du royaume jusqu'à sous le règne du roi NJOYA interdit en 1924 par les Français parce que c'était un instrument de régulation sociale. Il sommeille de 1924 à 1935. Il fut convoqué à 3 reprises par le roi NJIMOLUH SEIDOU. La première fois en 1935 pour réconcilier les fils et les filles Bamoun dans l'affaire Roi NJOYA- MOSE YEYAP, 1958 le monarque le Nguon est convoqué à la faveur de l'inauguration de la grande mosquée de Foumban, en 1963 pour fêter ses trente ans sur le trône simultanément avec l'arrivée du président AHMADOU AHIDJO à Foumban. En 1976 on fit encore appel au Nguon pour accompagner les Premières Journées Culturelles et Economiques du peuple Bamoun et la dernière pour marquer le cinquantenaire de son règne et le centenaire de la naissance du roi NJOYA célébré simultanément avec l'inauguration du Palais royal rénové par l'UNESCO. Il sommeille encore jusqu'à 1993. Le roi actuel Mbombo Njoya, organise le Nguon en 1993 pour les funérailles de son père. **L'engouement qu'a connu cet évènement lui donne l'idée de le réhabiliter de manières annuelles (1993 et 1994) et après 1994, de le rendre biennal.**

**Les récits liés à la pratique et à la tradition :** Le Nguon pour la communauté est très importante. Il ne s' imagine pas vivre sans le Nguon. La pratique des rituels du Nguon est de plus en plus observée. La dernière fois a eu lieu en 2018. Les Bamoun disent que c'est la seule solution à la dérive actuelle des pouvoirs par les monarques et même les chefs d'Etats.

## **VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE**

**Viabilité de l'élément :** Mis à part un risque d'instabilité politique et de pandémies, l'élément constitue une fierté pour la communauté Bamoun, Garante de sa viabilité.

**Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s) :** Au niveau local : Célébration de la cérémonie tous les deux ans, archives vidéo, documents écrits, au niveau national.

**Bibliographie :** TARDITS, C.1980. Le royaume Bamoun : Paris : Sorbonne,  
TARDITS, C.2004. Histoire singulière de l'art Bamoun. Paris : Maisonneuve et Larose ;  
NJOYA, S. 1952. Histoires et coutumes des Bamoun traduit par le pasteur Martin. Yaoundé : Mémoires de

# INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL CAMEROUN 2020

---

l'institut de l'I.F.A.N, centre du Cameroun.

GEARY, C.M.1984. Les choses du palais, catalogue du Musée du palais Bamoun à Foumban (Cameroun)  
Wiesbaden : F.Steiner.

## **PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS**

DANS LEURS VOLONTES DE FAIRE RECONNAITRE CET ELEMENT, NJIKAM Alidou deuxième guide du musée, NJI NCHARE NCHARE OUMAROU Chargé des Affaires Culturelles du Palais Royal se sont montrés très disponible pour la documentation.